

Procès verbal du conseil d'école du 18 octobre 2022 de l'école élémentaire du Clos Joury de Le Rheu

Personnes présentes :

Représentants de la municipalité :

Mme Pitois, adjointe à l'éducation
Mme Salmon, responsable des services périscolaires

Enseignants :

Mme Malville, Mme Sohier, Mme Mahéo (enseignante et directrice), Mme Chevillard, Mme Houssay, Mme Brune, Mme Maréchal, M. Huon, Mme Biteau, M. Poislane

Représentants des parents d'élèves :

Mme Bizeul, M. Briand, Mme Houix, M. Tasserie, M. Dechaize, Mme Le Fellic

Personnes excusées :

Mme Pétard-Voisin, Maire de Le Rheu
Mme Melou, conseillère municipale
Mme Hervé-Schuters, Inspectrice de l'Education Nationale
M. Sergeant, coordinateur périscolaire et directeur ALSH
Mme Renault, M. Renaudeau, Mme Beaulieu, M. Allenet, Mme Hervé-Lemaître, M. Angèle,
Mme Rault, M. Stoeckel, Mme Souchet, représentants de parents d'élèves
Mme Corfa, enseignante

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Brune, enseignante.	Le conseil a débuté à 18h.
---	----------------------------

La directrice commence par remercier les différents membres pour leur présence.

● Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Mme Mahéo présente :

- Mme Malville qui a été nommée en juin dernier et qui prend en charge la classe de CP,
- Mme Chevillard qui prend en charge la classe de CP/CE1 de Mme Mahéo sur son temps de décharge de direction, les lundis, mardis,
- Mme Corfa, excusée ce soir, qui prend en charge la classe de CE1 de Mme Houssay sur son temps de décharge de maîtresse formatrice.

Concernant les parents d'élèves ils sont 9 titulaires (Dechaize Jonathan, Hervé-Lemaître Déborah, Souchet Estelle, Bizeul Anita, Renaudeau David, Angèle Edwin, Briand Nicolas, Tasserie Laurent et Beaulieu Laurence) et 6 suppléants (Houix Adeline, Renault Emilie, Le Fellic Christelle, Rault Lucie, Stoeckel Solenn et Allenet Mathieu). Les parents présents se présentent en précisant dans quelle(s) classe(s) sont leur(s) enfant(s).

Concernant les représentants de la municipalité, elles sont deux élues : Mme Pitois et Mme Melou, excusée ce soir. Mme Salmon est responsable des services périscolaires de l'école.

M. Sergeant, excusé ce soir, représente Léo Lagrange en tant que directeur du Centre de Loisirs en charge des temps périscolaires du soir.

● Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Les élections se sont tenues la semaine du 3 au 7 octobre. Suite à la décision du conseil d'école du mois de juin dernier, les élections ont été organisées seulement par correspondance pour la troisième année consécutive. Le taux de participation est de 41,50 % et correspond à 144 votants sur 347 inscrits. Mme Mahéo précise que 21 bulletins ont été considérés comme nuls. Le taux de participation est en légère baisse à nouveau par rapport à l'année dernière. Mme Mahéo remercie les parents pour leur participation à la préparation du matériel de vote et au dépouillement.

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
41.77 % de votants	37.31 % de votants	40.72% de votants	40.44% de votants	54 % de votants	50,62% de votants	46,31 % de votants	41,50 % de votants
% de votes par corres- pondance	38,00%	56,00%	55,00%	76,00%	100,00%	100,00%	100,00 %

● Composition et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, qui est la présidente du conseil, du Maire ou de ses représentants, des enseignants de l'école, des représentants de parents d'élèves, de l'IEP.

En cas de vote, les personnes suivantes ont le droit de vote :

- le/la maire ou son/sa représentant.e
- le/la conseiller.ère municipal.e
- les représentants des parents élus titulaires (autant de représentants que de classes)
- le/la directeur.trice
- les enseignants affectés dans l'école.

Le conseil d'école se réunit au moins 3 fois dans l'année.

Le premier conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il peut donner son avis sur des questions liées à la vie de l'école telles que les actions pédagogiques menées, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire... Il a été associé à l'élaboration du projet d'école en 2020/2021.

● Effectifs et organisation interne de l'école.

Actuellement l'école accueille 213 élèves (37 CP, 45 CE1, 39 CE2, 44 CM1 et 48 CM2) répartis en 9 classes. La moyenne par classe est donc de 23,6 élèves par classe.

CYCLE 2	CYCLE 3
La classe de Mme Malville : 18 CP	La classe de M. Huon 11 CM1 et 15 CM2 = 26 élèves
La classe de Mme Sohier : 9 CP et 12 CE1	La classe de Mme Biteau 10 CM1 et 17 CM2 = 27 élèves
La classe de Mme Mahéo : 10 CP et 11 CE1	La classe de M. Poislane 11 CM1 et 16 CM2 = 27 élèves
La classe de Mme Houssay : 22 CE1	
La classe de Mme Brune : 26 CE2	
La classe de Mme Maréchal : 13 CE2 et 12 CM1 = 25 élèves	

Depuis cette rentrée, l'école fonctionne sur un rythme de 4 jours.

Certains représentants de parents ont fait part de leur souhait de communiquer un questionnaire aux familles de l'école afin de mieux connaître leur ressenti sur cette nouvelle organisation et de manière plus générale leur point de vue sur le fonctionnement de l'école afin de mieux les représenter.

Cette information ayant été transmise tardivement, la directrice propose de pouvoir échanger sur ce projet lors du prochain conseil d'école au mois de février, d'autant que le délai est très court depuis la rentrée pour évaluer le ressenti des élèves et des parents sur la nouvelle organisation du temps scolaire. Elle ajoute qu'il est important que le questionnaire puisse être présenté en

amont au conseil d'école. Mme Mahéo propose que le questionnaire soit transmis avant le prochain conseil d'école aux enseignants, à Mme Salmon et aux représentants de la mairie.

Mme Le Fellic précise que ce questionnaire concernerait également le périscolaire et l'organisation des familles par rapport aux modalités d'organisation des services périscolaires.

Mme Le Fellic demande si le questionnaire peut être distribué de manière autonome de la part des parents élus. Mme Mahéo indique que cela est possible mais précise qu'elle et les enseignants n'y sont pas favorables.

M. Briand pense que la distribution d'un questionnaire en novembre est trop rapide pour que les familles puissent exprimer leur ressenti. Il est favorable à un report pour laisser le temps aux familles de mesurer les effets du nouveau rythme sur les organisations familiales.

● Santé et prévention

Le contexte sanitaire lié à la Covid-19

Depuis la rentrée de septembre, le protocole s'est allégé. Nous sommes actuellement au niveau 0 (SOCLE). Les familles sont informées des cas positifs et un courrier leur est adressé pour leur permettre de se procurer un autotest en pharmacie. 10 cas parmi les élèves nous ont été signalés depuis la rentrée.

Les règles d'isolement pour les cas positifs restent les mêmes qu'en fin d'année dernière (5 jours si autotest négatif au 5ème jour ou 7 jours).

Le port du masque pour les élèves dont un membre de la famille est positif ainsi que pour les parents cas contacts lors des RDV est fortement recommandé.

M. Tasserie propose de rajouter dans le message adressé aux familles la date du dernier contact avec la personne positive. Mme Mahéo ajoutera cette information dans les prochains messages.

Des actions de prévention

1. Le service sanitaire

Cette année, deux groupes de 4 étudiants en médecine et dentaire interviendront dans l'école entre le 15 mai et le 2 juin : un groupe auprès des 4 classes de CP et CE1, un autre groupe auprès des 5 classes de CE2, CM1 et CM2.

2. Les visites de prévention

Une nouvelle infirmière, Mme Tivoli, a été affectée sur le secteur du collège. C'est une très bonne nouvelle pour les écoles du secteur après plusieurs années d'interruption de ces interventions.

Elle est venue renouveler les PAI à l'école. Les nouveaux PAI ou les PAI des élèves arrivant de l'école maternelle sont eux toujours validés par un médecin scolaire du Centre Médico-Scolaire de Villejean.

Les élèves de CE2 et les élèves pour lesquels les enseignants le solliciteront, bénéficieront cette année d'un bilan infirmier. Un bilan médical par un médecin scolaire peut aussi être demandé.

Des séances de prévention devraient également se dérouler auprès des élèves de CM sur le thème de la puberté et de l'éducation à la sexualité.

● Sécurité et travaux

Le premier exercice incendie s'est déroulé le mardi 4 octobre. Le temps d'évacuation de l'ensemble des bâtiments a été de 2 minutes et 51 secondes. L'évacuation s'est bien déroulée.

Le premier exercice PPMS « Attentat Intrusion » est prévu jeudi 20 novembre. L'alerte sera donnée par une corne de brume indiquant la nécessité de se cacher.

Un diagnostic sécurité est programmé le lundi 7 novembre 2022 pour faire le point sur la mise en sûreté des bâtiments suite notamment à la construction du nouveau bâtiment ALSH dans l'enceinte de l'école et à sa mise en service courant décembre. Des recommandations seront transmises pour améliorer les plans de mise en sûreté de l'école en cas de danger.

Un nouveau système d'alerte associant le risque incendie et les autres risques (intempéries, pollution, intrusion...) est toujours en attente d'installation.

● Aide aux élèves en difficultés et aux élèves en situation de handicap

Aide aux élèves en difficultés

Voici deux tableaux présentant les résultats aux évaluations CP (37 élèves) et CE1 (45 élèves) passées en septembre. Les évolutions en nombre d'élèves à besoins (\pm) sont indiquées par rapport aux résultats de l'année dernière. Elles sont à pondérer en fonction de l'évolution des effectifs par rapport à l'année dernière (- 8 CP et + 8 CE1).

Compétences évaluées en français en CP*	Nombre d'élèves à besoin
Reconnaître des lettres	12 (+6)
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	3 (-1)
Manipuler des phonèmes	4 (+1)
Manipuler des syllabes	5 (+2)
Comprendre des mots lus par l'enseignant	5 (+3)
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	4 (+1)
Comprendre des textes lus par l'enseignant	4 (+3)
Compétences évaluées en mathématiques en CP	Nombre d'élèves à besoin
Lire des nombres entiers	3 (+1)
Écrire des nombres entiers	4 (+3)
Résoudre des problèmes	5 (-3)
Quantifier des collections	5 (+2)
Comparer des nombres	4 (-1)
Associer un nombre à une position	5 (-1)
Reproduire un assemblage	3

* Les CP seront de nouveau évalués en janvier 2023.

Compétences évaluées en français en CE1	Nombre d'élèves à besoin
Écrire des syllabes dictées	1 (-1)
Écrire des mots dictés	3 (+1)
Comprendre des mots lus par l'enseignant	1
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	0 (-1)
Lire à voix haute des mots	3 (+1)
Lire à voix haute un texte	3 (+1)
Comprendre des phrases lues seul(e)	2 (-1)
Comprendre un texte lu seul(e)	1 (+1)
Compétences évaluées en mathématiques en CE1	Nombre d'élèves à besoin
Lire des nombres entiers	2 (+2)
Écrire des nombres entiers	3 (+1)
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers	3
Calculer mentalement	1 (-1)
Additionner	6 (-4)
Soustraire	10 (+2)
Associer un nombre à une position	7 (+2)
Reproduire un assemblage	0

Les enseignants mettent en place :

- la différenciation pédagogique dans les classes qui permet d'adapter et de personnaliser l'enseignement en fonction des points forts et des difficultés des élèves,
- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) qui permettent de travailler en petits groupes de besoin sur la maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit, mais également sur la maîtrise des mathématiques grâce à des manipulations de matériel notamment.

L'aide de l'enseignante spécialisée du RASED de St Jacques (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), Mme Jourdan, a pu se mettre en place en fin d'année dernière auprès des élèves repérés en difficultés importantes lors des évaluations de mi-CP lors de l'année scolaire précédente. Ses interventions ont pu se prolonger auprès des mêmes élèves en CE1 cette année jusqu'en décembre pour poursuivre l'accompagnement, à raison de 2 à 3 séances hebdomadaires. L'équipe pédagogique est très satisfaite de ses interventions et espère qu'elles pourront se poursuivre ensuite pour les élèves de CP qui auraient des difficultés repérées en cours d'année et qui auraient besoin d'un accompagnement pour faciliter leur entrée dans la lecture sur la deuxième partie de leur année de CP.

L'équipe enseignante du cycle 2 indique que l'augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers, en situation de handicap reconnue ou non, est au cœur de ses préoccupations et que l'équipe travaille à des adaptations pédagogiques et matérielles pour faciliter les conditions d'enseignement.

Mme Mahéo indique aussi que Mme Adda, la psychologue de l'Éducation Nationale du RASED, rencontre les parents, fait des bilans auprès des élèves, les observe en classe et apporte des conseils aux enseignants et aux parents, notamment en terme d'adaptation et d'orientation quand cela est nécessaire ou de suivis extérieurs. Cependant, elle n'intervient pas en aide directe auprès des élèves et ne prend pas en charge des suivis psychologiques.

Aide aux élèves en situation de handicap

Quatre accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) accompagnent 5 élèves dans l'école : Mme De Douvan, Mme Bidi-Fungu, M. Dandé, Mme Bodin.

Cette année, l'ensemble des élèves de l'école qui ont une notification d'un droit ouvert à l'accompagnement par une AVS sont accompagnés à hauteur du temps demandé. Nous nous en réjouissons.

La directrice indique en revanche que pour les élèves en attente d'une notification, la situation est plus compliquée. L'équipe espère que ces élèves pourront bénéficier d'une mise œuvre de leur droit la plus rapide possible mais alerte sur le fait qu'il est peu probable qu'un accompagnement puisse se mettre en place en cours d'année scolaire.

Elle rappelle aussi que les familles concernées par une demande d'orientation ou d'accompagnement doivent présenter la notification de la MDPH le plus tôt possible à la directrice pour qu'elle signale les besoins de l'élève au PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement localisé) du secteur de Le Rheu qui gère l'affectation des accompagnants aux élèves en fonction des personnels disponibles. Elle indique enfin des difficultés de recrutement des personnels accompagnants sur le secteur au regard des besoins importants.

● Discussion du règlement intérieur et vote du nouveau règlement

Les modifications portent essentiellement sur les changements d'horaires de l'école (2.2 et 5.2).

Il est ajouté que tous les élèves peuvent ramener des raquettes de ping-pong, ce qui était réservé auparavant aux élèves de CM1-CM2 (4.5.1).

La question de la remise des élèves aux familles est soulevée par Mme Pitois, suite à un questionnement dans une autre école de la commune. Cette question porte sur la responsabilité dans le cas d'un enfant qui n'est pas récupéré à l'heure par sa famille.

Mme Mahéo rappelle que, comme indiqué dans le règlement, tout enfant d'élémentaire peut quitter seul l'enceinte de l'école. Elle précise que les enseignants de CP et CE1 sont particulièrement vigilants.

Cependant, elle rappelle qu'il est important que les parents précisent à leur enfant ce qu'il doit faire en cas d'absence à la sortie de la personne en charge de venir le chercher pour éviter tout problème.

Les enseignants, quant à eux, accompagnent les élèves jusqu'à la sortie et confient les élèves qui restent seuls dans l'enceinte scolaire aux services périscolaires.

Après discussion et échange, notamment au regard de la réglementation, il est ajouté au règlement existant la formule en gras :

« Enfin, tout élève resté seul dans l'école en dehors des heures d'ouverture sera confié aux services périscolaires **et le service sera facturé aux parents à partir de 12h10 et 16h40.** »

Mme Pitois émet des réserves concernant les responsabilités entre 16h30 et 16h40.

Le nouveau règlement 2022-2023 est adopté à l'unanimité sous réserve d'une modification du point concernant la remise des élèves aux familles qui pourrait être nécessaire s'il était jugé non-conforme suite à la réunion de la commission prévue avec la municipalité, les parents et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale dans les prochaines semaines. Mme Mahéo s'engage à faire parvenir le nouveau règlement à l'ensemble des partenaires municipaux ainsi qu'à Mme Hervé-Schutters, Inspectrice de l'Éducation Nationale, pour avis.

● Le projet d'école et les projets des classes

Le projet d'école

Le projet d'école continue à se décliner cette année, notamment dans le domaine de l'engagement des élèves dans une démarche de développement durable et dans une démarche solidaire.

* 74 % des élèves de l'école ont participé au Défi Mobil Acteurs. 73 % d'entre eux ont validé le niveau « guépard » (plus de 20 trajets alternatifs en 2 semaines). L'équipe enseignante espère que les habitudes vont perdurer, même à l'approche de l'hiver.

* Des actions de nettoyage dans et autour de l'école vont reprendre et seront planifiées tout au long de l'année scolaire.

* Une course solidaire devrait être de nouveau organisée cette année au profit de l'Association « Une oreille pour Gabin », un élève de l'école qui a besoin d'une opération aux États-Unis pour retrouver l'audition.

Concernant le volet culturel du projet d'école, des RDV avec des œuvres se mettent en place sous différentes formes dans les classes. La plupart des classes participeront à la première Grande Lessive de l'année jeudi 20 octobre. Les élèves et leurs enseignants accrocheront leurs œuvres dans la matinée. Elles seront visibles entre 12h et 12h20 puis à partir de 16h30.

Cinq classes de l'école ont pu également découvrir une structure artistique en assistant à un spectacle sur la Péniche Spectacle à Rennes.

Natation

Cette année, seuls les élèves de CE1 se rendent à la piscine en raison du manque de disponibilités à la piscine de Chartres de Bretagne. Cette activité se déroule jusqu'à la fin du mois de novembre à raison d'une séance hebdomadaire.

Le conseiller pédagogique a évoqué en fin d'année dernière la possibilité d'installation d'un bassin mobile sur la commune. Mme Pitois a demandé des renseignements à l'Inspectrice en poste l'an dernier sur les conditions d'installation et d'utilisation mais n'a pas eu de retour à ce jour. Elle relancera prochainement l'Inspectrice en poste cette année lors d'une rencontre prévue au retour des vacances d'automne.

Classes de CP et CP/CE1 et CE1

Les 4 classes de CP/CE1 ont assisté à un spectacle les 3 et 4 octobre sur la Péniche Spectacle sur le thème du Brésil. Elles continueront de travailler tout au long de l'année sur ce thème au travers du partenariat avec la Flume et projettent de se produire lors d'un spectacle sur ce même thème en fin d'année.

Les deux classes de CP/CE1 de Mme Sohier et Mahéo bénéficient de séances hebdomadaires avec Camille Blondel, intervenante stagiaire au Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI), tandis que les classes de CP de Mme Malville et de CE1 de Mme Houssay bénéficient d'une séance par quinzaine avec Charlotte Faust, intervenante musicienne de l'école de musique de La Flume.

Classe de CE2 et CE2-CM1

Dans le cadre du projet Chorale des classes de CE2 et CE2-CM1, les élèves se rendront le 13 décembre à l'Opéra de Rennes pour assister au Parcours Marelle. Ces classes bénéficient de deux heures d'intervention par semaine en musique avec Camille Blondel, stagiaire de deuxième année au CFMI.

Classes de CM1/CM2

Un premier projet de co-intervention avec les animateurs du club de rugby autour de la découverte et de la pratique de ce sport concerne les 3 classes de CM1/CM2 ainsi que la classe de CE2/CM1 (2 classes en période 1 et 2 classes au printemps).

Un deuxième projet musique sur le thème des chansons engagées concerne les 3 classes de CM1/CM2.

Les 3 classes de CM1/CM2 et celle de CE2/CM1 ont également bénéficié d'une animation par une équipe de personnels de l'INRA dans le cadre du Festival des Sciences.

● Présentation du bilan de la coopérative de l'école

Les bilans des coopératives de l'école sont en cours de validation par l'OCCE. L'adhésion à cette organisme de coopération nous permet d'avoir une assurance pour nos élèves et un compte courant, mais aussi de participer à différents projets et formations. Une fois validés les comptes seront mis à disposition des parents sur demande et sur RDV auprès de M. Poislane, le mandataire du compte. Une information sera adressée à l'ensemble des familles.

● Municipalité

L'équipe périscolaire

Présentation de l'équipe périscolaire

L'équipe périscolaire est composée de 10 agents dont 4 nouvelles : Maud Blanconnier, Aurélie Le Breton, Océane Louis et Vanessa Sbaili. L'équipe est renforcée par Marcela Schmit pour accompagner une élève à besoin particulier sur le temps périscolaire.

Le règlement intérieur des services périscolaires

Le règlement des services périscolaires est disponible sur le portail famille. Un flyer concernant les modalités de réservations a été remis aux familles. Il contient :

- Les coordonnées des services périscolaires et de l'accueil de loisirs
- Les horaires
- Les modalités de réservations
- La trame des menus
- Le déroulement des temps d'accueil
- Les règles de vies
- La facturation

La communication municipale aux familles est faite par le portail famille ainsi que les documents utiles.

Les effectifs périscolaires

Première période 2021-2022			Première période 2022-2023		
Mini	Maxi	Moyenne	Mini	Maxi	Moyenne
3	29	21	7	32	24
156	179	170	147	170	164
67	104	93	62	90	78
Le mercredi 7 enfants			-		

Les projets périscolaires

- Animations en lien avec le PER (Projet éducatif Rheusois)
- Ateliers saisonniers du 14/11 au 9/12 (couture, arts plastiques et expression théâtrale)
- Participation au challenge « Brico Léo »
- Création d'un jeu ludique et éducatif en laissant libre cours à l'imagination et l'inventivité des enfants.
- Des ateliers libres (déco pour l'inauguration du futur bâtiment, bracelet brésilien, création autour de notre mascotte « trijoury »)
- Ma planète idéale (projet commun pour tous les sites périscolaires de la ville)

Les parents demandent si une aide aux devoirs serait envisageable sur le temps périscolaire. Mme Pitois répond qu'une possibilité sera étudiée avec l'appui d'une association qui pourrait faire intervenir des bénévoles.

Services techniques, travaux et investissements

Nouveau bâtiment ALSH /périscolaire

Concernant la livraison du nouveau bâtiment partagé ALSH/périscolaire/scolaire, Mme Pitois indique qu'il y a un peu de retard sur les travaux mais que l'ouverture est prévue le 12 décembre. Les enfants continuent à être associés aux aménagements des espaces extérieurs. La dernière commission de suivi du chantier se déroulera le lundi 7 novembre à 16h.

Deux temps d'inauguration sont prévus : un temps d'inauguration publique et un temps d'inauguration à destination des enfants usagers et des familles qui se déroulera le mercredi 14 décembre.

Services techniques, travaux

Beaucoup de travaux ont été réalisés pendant l'été, prenant en compte les demandes effectuées en fin d'année dernière. Nous remercions les services techniques pour ces réalisations mais aussi pour les travaux réalisés tout au long de l'année en fonction des besoins.

Deux nouveaux copieurs ont été installés dont 1 copieur couleur, ce qui permet, notamment pour les plus jeunes élèves, de bénéficier de supports adaptés, en particulier pour l'impression couleur de textes avec des syllabes colorées facilitant la lecture.

Suite à l'arrivée des chaises de réunion, la nouvelle salle des maîtres est complètement aménagée en salle de réunion et de détente pour les enseignants.

Deux salles de classe et une salle partagée seront rénovées l'année prochaine ainsi que la grande salle où avait été installé le self en attendant que la nouvelle cantine puisse accueillir les élèves. Elle sera transformée en salle polyvalente.

Demandes d'investissements (budget 2023)

Voici la liste prévisionnelle des demandes d'investissement qui sera adressée à la municipalité en novembre : le renouvellement du VPI de la classe de Mme Sohier, l'investissement dans un lot de 12 tablettes, le remplacement de l'écran de l'ordinateur de direction, l'achat de meubles pour les classes, le renouvellement des structures en lien avec l'ALSH puisque la cour sera partagée et que les structures et les dalles amortissantes sont vieillissantes.

● Actions et organisation de l'Association des parents d'élèves des écoles publiques Clos Joury / La Gabillais

La braderie n'a pas pu être programmée en novembre en raison des travaux de restructuration du collège.

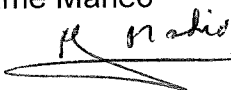

Le marché de Noël va proposer une vente de sapins au profit des écoles. Cette année, le retrait sera aussi possible en complément auprès du pépiniériste LAMY, sur la route de L'Hermitage, sur une période de 15 jours. Cela devrait permettre aux familles de choisir la date d'installation de leur sapin.

● Questions diverses

Aucune question n'a été transmise par les parents élus avant le délai fixé. Les questions ont été transmises seulement ce matin. Certaines questions ont pu être abordées au fur et à mesure de l'ordre du jour. Les autres seront automatiquement mises à l'ordre du jour du deuxième conseil d'école et Mme Pitois indique qu'elle transmettra les réponses aux parents élus après un temps d'échange avec les services, au retour des vacances d'automne.

Concernant l'horaire des prochains conseils d'école, la directrice répond favorablement à la demande des parents de commencer la réunion plus tard. Le conseil d'école du mardi 22 février est donc fixé à 18h15.

Date des prochains conseils d'école : mardi 28 février 2023 et jeudi 22 juin 2023

Clôture du conseil d'école à 19h45.	Signature de la directrice, Mme Mahéo 	Signature de la secrétaire de séance, Mme Brune 
-------------------------------------	---	---